



EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

Francis WASSMER
Christian BERTHOLD
Denis BERTHOLD
Annabel CORDELLIER
Sébastien GUY
Céline LEININGER
Frédéric LINDENMANN
Muriel MULLER
Christophe SPRAUEL
Christian CHARPILLOZ
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSER
Arnaud GUTHERTZ
Daniel KAISER
Olivier LOBSTEIN
Stéphane LOGEL
Sébastien MEYER
Christophe NITSCHÉ
Renaud PFLIEGER
Franck-Olivier THEOBALD
Hervé WENTZINGER
Lucille YVARS

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DE L'ASSOCIATION
ASSPO FRANCE
2 rue des Bouvreuils
67540 OSTWALD

* * *

présenté à l'assemblée générale du 10 avril 2021

FIBA SAS - SIEGE SOCIAL

7 avenue de l'Europe - Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM
ADRESSE POSTALE : CS 60034 - 67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 18 59 59 - Fax 03 88 18 83 81 - E MAIL : strasbourg@groupe-fiba.fr
RCS Strasbourg 698 501 442 00090

Société par Actions Simplifiée au capital de 612 500 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 49 698501442 - Lieu de juridiction : Strasbourg
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes - Inscrite au Tableau Régional de l'Ordre - Membre de la Cie Régionale de Colmar
BECM : IBAN : FR76 1189 9001 0000 0375 2614 546 - BIC : CMCIFR2A



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association ASSPO FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSPO FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources sont décrites dans l'annexe. Nos travaux nous ont conduits à apprécier les hypothèses retenues dans le cadre de son élaboration et à procéder à un contrôle de concordance entre les données comptables et les informations figurant dans le CER.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

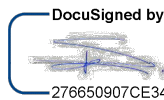
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 8 avril 2021

Le commissaire aux comptes

FIBA S.A.S.

DocuSigned by:

276650907CE3452...

Sébastien GUY

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

BILAN ASSOCIATION

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	238 760,66	77 103,41	161 657,25	114 814,35	46 843
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	40 250,00	5 473,61	34 776,39	36 526,39	- 1 750
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	70 001,00		70 001,00	70 001,00	
Constructions	758 917,93	268 527,78	490 390,15	522 961,34	- 32 571
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	135 862,23	115 051,76	20 810,47	18 806,71	2 004
Immobilisations corporelles en cours	9 717,48		9 717,48	63 414,00	- 53 697
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				46 000,00	- 46 000
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	2 074,20		2 074,20	2 074,20	
TOTAL (I)	1 255 583,50	466 156,56	789 426,94	874 597,99	- 131 171
Actif circulant					
Stocks et en-cours	49 435,71		49 435,71	55 510,53	- 6 075
Avances et acomptes versés sur commandes	1 444,49		1 444,49	6 181,00	- 4 737
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 388,68		18 388,68	1 387,27	17 001
. Créances reçues par legs ou donations	150 209,57		150 209,57	132 773,83	17 436
. Autres	39 755,26		39 755,26	52 463,85	-12 709
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 741 043,91		2 741 043,91	2 013 838,45	727 205
Charges constatées d'avance	35 942,21		35 942,21	23 695,90	12 246
TOTAL (II)	3 036 219,83		3 036 219,83	2 285 850,83	750 369
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	4 291 803,33	466 156,56	3 825 646,77	3 160 448,82	665 198

BILAN ASSOCIATION(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	10 169,11	10 169,11	
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	677 805,87	677 805,87	
. Autres			
Report à nouveau	822 693,95	733 776,79	88 917
Excédent ou déficit de l'exercice	107 000,59	88 917,16	18 083
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 617 669,52	1 510 668,93	107 001
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	750 000,00	46 000,00	704 000
TOTAL (II)	750 000,00	46 000,00	704 000
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	260 128,30	299 456,53	- 39 328
Emprunts et dettes financières diverses	840 527,16	937 737,66	- 97 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 300,27	65 424,15	26 876
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	218 761,65	255 280,21	- 36 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 952,03	8 187,77	- 4 236
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	42 307,84	37 693,57	4 614
TOTAL (IV)	1 457 977,25	1 603 779,89	- 145 803
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	3 825 646,77	3 160 448,82	665 198
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents	163 113,00		163 113
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	22 311,00	66 383,17	- 44 072	-66,39
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	3 601,37	12 346,84	- 8 745	-70,83
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	6 592 289,85	5 226 062,11	1 366 228	26,14
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	104 256,26	178 773,83	-74 518	-41,68
Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	190 974,42	248 996,11	- 58 022	-23,30
Utilisations des fonds dédiés	46 000,00	200 000,00	- 154 000	-77,00
Autres produits	101 517,26	102 345,94	-828,68	-0,81
Total des produits d'exploitation (I)	7 060 950,16	6 034 908,00	1 026 042	17,00
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	16 928,94	34 386,85	- 17 458	-50,77
Variations stocks	6 074,82	8 463,70	- 2 389	-28,23
Autres achats et charges externes	760 741,40	936 341,45	- 175 600	-18,75
Aides financières	4 095 430,00	3 282 624,25	812 806	24,76
Impôts, taxes et versements assimilés	84 923,62	114 847,79	- 29 924	-26,06
Salaires et traitements	785 027,49	985 539,15	- 200 512	-20,35
Charges sociales	361 174,90	462 757,81	- 101 583	-21,95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	71 687,40	64 738,26	6 949	10,73
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	750 000,00	46 000,00	704 000	N/S
Autres charges	21 295,44	7 298,27	13 997	191,79
Total des charges d'exploitation (II)	6 953 284,01	5 942 997,53	1 010 286	17,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	107 666,15	91 910,47	15 756	17,14
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 405,93	1 819,86	- 414	-22,75
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change	316,91	55,49	261	471,11
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	1 722,84	1 875,35	- 153	-8,13
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	3 780,58	4 308,57	- 528	-12,25
Différences négatives de change	107,82	560,09	- 452	-80,75
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	3 888,40	4 868,66	- 980	-20,13

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-2 165,56	-2 993,31	828	27,65
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	105 500,59	88 917,16	16 583	18,65
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	47 500,00		47 500	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	47 500,00		47 500	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	46 000,00		46 000	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	46 000,00		46 000	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 500,00		1 500	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	7 110 173,00	6 036 783,35	1 073 390	17,78
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 003 172,41	5 947 866,19	1 055 306	17,74
EXCEDENT OU DEFICIT	107 000,59	88 917,16	18 083	20,34
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total	3 329,20 3 329,00	2 507,50 2 507,50	822 822	24,68 24,68
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total	3 329,20 3 329,20	2 507,50 2 507,50	822 822	24,68 24,68

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 3 825 646,77 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 107 000,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

SOMMAIRE

Description de l'objet associatif	9
Faits significatifs de l'exercice	9
Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice	9
Règles et méthodes comptables	9
Changements de méthode	11
Informations complémentaires pour donner une image fidèle	12
État des immobilisations	14
État des amortissements	15
Variation des fonds reportés et dédiés	15
État des créances et charges constatées d'avance	16
État des dettes et produits constatés d'avance	16
Charges à payer par poste de bilan	16
Engagements financiers	17
Engagements pris en matière de pensions et retraites assimilés	18
Effectif moyen	18
Compte de résultat par origine et par destination	19
Annexe au compte de résultat par origine et destination (c.r.o.d.)	21
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (c.e.r.)	22
Annexe au compte annuel d'emploi des ressources (c.e.r.)	24

DESCRIPTION DE L'OBJET ASSOCIATIF

ASSPO FRANCE est une association humanitaire, dont l'objet est d'apporter une aide spirituelle et matérielle aux chrétiens persécutés dans plus de 60 pays.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Cette situation n'a pas impacté négativement les comptes 2020 de l'association.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce, au règlement n° 2018-06 complété par les règlements 2019-04 et 2020-08, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont détaillées ci-après.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 10 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	de 10 à 15 ans
Matériel audiovisuel	05 ans
Films et diapositives	de 03 à 23 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au compte de résultat en charges ou produits financiers.

CHANGEMENTS DE MÉTHODE

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

- Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable ANC 2018-06 et de ses mises à jour, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les comptes 2020.

Les contributions volontaires en nature de l'association concernent essentiellement le bénévolat.

Elles peuvent être représentées par :

- des contributions en travail sous forme de bénévolat,
- les heures consacrées à la vie statutaire de l'association par les administrateurs non rémunérés.

Les contributions en travail sont valorisées aux SMIC horaire au 1^{er} janvier de l'année.

L'association ne dispose pas actuellement des outils permettant de dénombrer le nombre de bénévoles actifs dans l'association. De surcroît, l'association ne dispose pas de données suffisamment fiables en matière de temps passé par les bénévoles pour pouvoir donner une information précise.

Le volume d'heures réalisées par les administrateurs bénévoles en réunions statutaires est évalué respectivement à environ 328 heures pour l'exercice 2020 et à 250 heures pour l'exercice 2019, soit des contributions valorisées comme suit :

	2020	2019
Nb d'heures de bénévolat	328 h	250 h
SMIC horaire	10,15 €	10,03 €
Contribution - Bénévolat	3 329,20 €	2507,50 €

- Legs, donations et assurances vie reçus au cours de l'année :

- Valeur liquide : les legs, donations et assurances-vie dénoués au cours de l'exercice sont comptabilisés en dons courants et intégrés au résultat d'exploitation.
- Valeur immobilisée : les immeubles reçus par voie de legs ou donations sont inscrits dans le compte « 240000 - Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » lorsque les opérations de cession n'ont pas été réalisées à la clôture de l'exercice.

- Fonds dédiés :

Lorsque les programmes d'actions sur les terrains pour l'année suivante ne sont pas finalisés à la clôture de l'exercice, l'association constitue des fonds dédiés à hauteur des dons collectés pour chaque programme identifié.

- Fichier donateurs :

Le fichier donateurs ne fait pas l'objet d'une valorisation à l'actif. Les dépenses réalisées pour les campagnes d'appels aux dons sont comptabilisées en charge au cours de l'exercice, bien qu'elles aient une incidence sur la constitution du fichier.

- Régime fiscal :

L'association, dont la gestion est désintéressée, bénéficie du régime dérogatoire exposé dans les instructions fiscales relatives aux organismes sans but lucratif. Elle est cependant redevable des impôts commerciaux pour son secteur fiscalisé (vente de livres, d'articles et accessoires divers).

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**ÉTAT DES IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute des		Augmentations
	immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	204 322		74 689
TOTAL	204 322		74 689
Terrains	70 001		
Constructions sur sol propre	635 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	123 918		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	21 495		3 413
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	112 217		8 111
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	63 414		9 717
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	46 000		
TOTAL	1 072 044		21 241
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 074		
TOTAL	2 074		
TOTAL GENERAL	1 278 440		95 930

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			279 011	279 011
TOTAL			279 011	279 011
Terrains			70 001	70 001
Constructions sur sol propre			635 000	635 000
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			123 918	123 918
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			24 908	24 908
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		9 373	110 954	110 954
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	63 414		9 717	9 717
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		46 000		
TOTAL	63 414	55 373	974 499	974 499
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 074	2 074
TOTAL			2 074	2 074
TOTAL GENERAL	63 414	55 373	1 255 584	1 255 584

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	52 981	29 596	82 577
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	165 696	22 750		188 446
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	70 261	9 821		80 082
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	19 093	898		19 991
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	95 812	8 622	9 373	95 061
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	350 861	42 091	9 373	383 580
TOTAL GENERAL (I+II+III)	403 842	71 687	9 373	466 157

VARIATION DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS

Nature des fonds – Ressources liées à la générosité du public	Montant au début de l'exercice	Reports	Utilisations au cours de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice	Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds reportés liés aux legs	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00
Projets associatifs à venir	0	750 000,00	0,00	750 000,00	0,00
Total	46 000,00	750 000,00	46 000,00	750 000,00	0,00

ÉTAT DES CRÉANCES ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	2 074		2 074
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	18 389	18 389	
Autres créances	189 965	189 965	
Charges constatées d'avance	35 942	35 942	
TOTAL	246 370	244 296	2 074

ÉTAT DES DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	260 128	41 404	165 233	53 491
Dettes financières diverses	840 527	840 527		
Fournisseurs	92 300	92 300		
Dettes fiscales et sociales	218 762	218 762		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 952	3 952		
Produits constatés d'avance	42 308	42 308		
TOTAL	1 457 977	1 239 253	165 233	53 491

CHARGES À PAYER PAR POSTE DE BILAN

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	1 471
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	52 661
Dettes fiscales et sociales	129 470
Autres dettes	1 000
TOTAL	184 602

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	26 427
Autres engagements donnés :	
- Emprunt Caisse d'Epargne : Batiment Ostwald	
Hypothèque conventionnelle de pleine propriété	407 300
TOTAL	433 727
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	407 300

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	Néant
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE PENSIONS ET RETRAITES ASSIMILÉS

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à 26 427 € au 31 décembre 2020.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul est effectué salarié par salarié.

L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels, en tenant compte des hypothèses suivantes :

- * Taux d'actualisation : 0,60 % net d'inflation
- * Revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- * Départ à la retraite à l'initiative du salarié : 67 ans
- * Taux de rotation du personnel : 1%
- * Charges sociales patronales par catégorie : Cadres : 61% - Non cadres : 57%
- * Table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2010-2012
- * Méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	10	
Non cadres	13	
TOTAL	23	0

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION
(C.R.O.D.)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
- Dons manuels	6 592 290	6 592 290	5 226 062	5 226 062
- Legs, donations et assurances-vie	104 256	104 256	178 774	178 774
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	127 277	127 277	181 065	181 065
2-PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	194 349		250 882	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	46 000	46 000	200 000	200 000
TOTAL	7 064 172	6 869 823	6 036 783	5 785 901
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 385 545	1 200 799	1 953 944	1 707 571
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	4 088 640	4 088 640	3 281 824	3 281 824
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	227 974	227 475	263 771	263 485
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	505 012	499 282	402 327	399 989
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5-IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	750 000	750 000	46 000	46 000
TOTAL	6 957 171	6 766 196	5 947 866	5 698 869
EXCEDENT OU DEFICIT	107 001	103 627	88 917	87 032

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Donc en nature				
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 329		2 508	
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Donc en nature				
TOTAL	3 329		2 508	
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 329		2 508	
TOTAL	3 329		2 508	

ANNEXE AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (C.R.O.D.)***➤ Produits du compte de résultat par origine et destination :***

La rubrique « Autres produits liés à la générosité du public » comprend :

- Les abonnements au magazine de l'association
- Les ventes d'ouvrages et d'artisanat

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

- Les refacturations de frais
- Les produits financiers
- Les plus ou moins-values de cession d'actifs.

➤ Charges du compte de résultat par origine et destination :

La rubrique « Missions sociales » comprend les charges engagées par l'association pour la réalisation de ces missions et qui ont vocation à disparaître si elle cesse.

Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions.

Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales. Ces coûts sont ceux qui sont mis en œuvre spécifiquement pour la réalisation d'une ou plusieurs missions sociales. Ces coûts sont généralement fonction de l'ampleur des missions réalisées. Ces coûts peuvent faire l'objet de répartitions et doivent tenir compte de l'utilisation effective des moyens concernés.

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'association.

Les frais de fonctionnement à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectés aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC
(C.E.R.)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	1 200 799	1 707 571
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 088 640	3 281 824
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	227 475	263 485
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	499 283	399 989
TOTAL DES EMPLOIS	6 016 197	5 652 869
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	750 000	46 000
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	103 627	87 031
TOTAL	853 627	133 031

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL		

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuel	6 592 290	5 226 062
- Legs, donations et assurances-vie	104 256	178 774
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	127 277	181 065
TOTAL DES RESSOURCES	6 823 823	5 585 901
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	46 000	200 000
3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	46 000	200 000
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	936 576	919 781
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	103 627	87 031
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	51 561	70 236
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	988 642	936 576
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Donc en nature		
TOTAL		

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice N	Exercice N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	46 000	200 000
(-) Utilisation	46 000	200 000
(+) Report	750 000	46 000
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	750 000	46 000

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL D'EMPLOI DES RESSOURCES (C.E.R.)

Le C.E.R met en face de chaque mission de l'association la part de ressources issues de la générosité du public ayant permis son financement.

➤ Modalités de répartition des ressources collectées auprès du public

Les dons et legs ont été portés au bénéfice des missions sociales définies ci-dessous.

Les autres produits (ventes livres, abonnements magazines, etc...) ont été portés au bénéfice des actions d'information et de sensibilisation.

➤ Missions sociales

Les missions sociales se décomposent comme suit :

- Actions d'animation et de sensibilisation du public,
- Aides d'urgence et besoins indispensables,
- Plaidoyer et Protection des droits des minorités,
- Formation et insertion sociale,
- Distribution de littérature.

➤ Frais d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux :

- frais de recherche et de traitement de dons et libéralités,
- frais d'appel à bénévolat,
- charges des legs résultant de stipulations testamentaires,
- frais de tenue, de location ou d'acquisition de fichiers de donateurs,
- achats de marchandises et de prestations de services destinées à la vente.

➤ Frais de recherche d'autres ressources

Les frais de recherche d'autres ressources regroupent notamment :

- les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales,
- les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'association lui permettant de remplir ses missions sociales,
- les charges du secteur lucratif (ventes de livres, dvd, calendriers, accessoires,...).

➤ Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent notamment les charges affectées aux activités suivantes :

- Gouvernance,
- Communication,
- Ressources humaines,
- Comptabilité et gestion financière,
- Juridique,
- Moyens généraux,
- Informatique.

➤ Reports en fonds dédiés de l'exercice à réaliser sur ressources affectées

Les fonds dédiés correspondent aux engagements pris à la clôture de l'exercice sur des ressources collectées, afin de réaliser à moyen et court terme des projets internes ou des missions sur le terrain à due concurrence des fonds dotés.